



Vos Élu-es vous informent CSE DU 16 Décembre 2021



syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr



<https://snu-ara.fr/>



snu-ara



04 72 71 52 47 - 04 72 71 12 80

Des paradoxes en série.....

Un CSE normalement présidé par le directeur régional **MAIS** il n'est pas là.

Déjà parti en vacances ? Non, il est à la réunion mensuelle des DR ? Mais que font-ils ? Leur repas de Noël peut-être ? Dans d'autres régions, le CSE a été décalé pour permettre la présence du DR... pas chez nous !



Une situation sanitaire qui se dégrade et des injonctions faites aux collègues (respect gestes barrière, aération, distanciation lors des repas...) **MAIS** on continue à réaliser l'activité dans des conditions normales.

On poursuit les convocations en collectif, l'accueil physique ne se recentre pas sur les activités essentielles, les ESI restent en présentiels et tout ceci alors que la 5^{ème} vague est bien là.

Si les réunions internes doivent se faire en distanciel, la direction assume garder les actions en présentiel sur les actions vers les DE les + éloignés et les actions liés aux recrutements. **Pour avoir des chiffres, on nous demande des actions qui ont peu de sens. Les élus au CSE ont largement relayé la déclaration suivante :** <https://snu-ara.fr/accueil-ce-que-lon-dit-depuis-longtemps/>

Mieux partager l'accueil **MAIS**...

Sur de nombreux sites, l'accueil repose sur un nombre (de plus en plus) limité de personnes. Le DRAO semble d'accord et nous entendre. Il confirme que l'accueil fait bien partie du socle commun d'activité partagé par l'ensemble des conseillers quel que soit leur dominante (CDE, CDDE, GDD).

Toute personne susceptible de faire de l'accueil y compris FSE pour une petite partie de leur temps, peut participer à cette activité notamment en période de congés. Le DRAO indique que les GDD peuvent contribuer à l'accueil mais ne s'étend pas davantage compte tenu du niveau d'activité.

La direction affirme vouloir faire attention que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes sur ces postes.

Le SNU a reçu avec plaisir les propos de M. Dorliat **MAIS** les promesses n'engagent que ceux qui y croient... De plus, les collègues souvent à l'accueil n'ont pas un portefeuille allégé, ont moins de dossiers transverses et lors de l'examen des campagnes de promo => pas de dossiers transverses = pas de promo et en plus ces collègues se retrouvent avec moins de jours de télétravail ! Double ou triple peine.

Présentation de la mission accueil : des évolutions optionnelles et à long terme.

Cette mission accueil, mise en place suite à l'assassinat de notre collègue de Valence, fait état de retours assez pauvres, loin des attentes et des espoirs des personnels. L'étude de la DG est beaucoup moins riche que l'expertise Risque Grave, menée à la demande des élus du CSE ARA, que le directeur refuse pourtant de porter à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Depuis des années, Pôle Emploi fait en sorte que les gens ne viennent plus et aujourd'hui on s'aperçoit qu'il y a problème. L'accueil est devenu un poste difficile et peu partagé, trop souvent tenu par des collègues peu expérimentés ou formés.

Alors que les collègues estiment à 80% les visites liées à l'indemnisation, l'étude fait état de **55% de visites sur ce volet**.

La notion de « visite inutile » apparaît dans le rapport. Mais Inutile pour qui ? Selon quels critères ? Quelles demandes ?

Les gens viennent le plus souvent que pour des problèmes d'indemnisation, des problèmes administratifs et ne nous perçoivent plus comme un service d'aide, d'appui pour l'emploi.

« Remettre de la formation, proposer des OE, faire de nos zones d'accueil des espaces vivants proposant des services adaptés aux besoins des populations », on est plutôt d'accord mais visiblement, ce n'est pas pour tout de suite (prochaine tripartite).

Rien sur ce qui touche à la sécurité, aux conditions de travail n'est évoqué.

L'accueil, c'est comme la mixité sociale, tout le monde loue son importance mais pour les travaux pratiques, on préfère que cela soit les autres, collègues précaires souvent...

L'ensemble des élus demandent un CSE extraordinaire car bon nombre de propositions des représentants du personnel ne sont pas du tout abordées : personnel expérimenté à l'accueil, rôle du MANAC, présence de médiateurs, recours possible à des services de sécurité dans certains cas/ zones, réflexions sur des services adaptés....

Contrôle des demandeurs d'emploi : injonctions gouvernementales, les médias en parlent... MAIS rien à l'ordre du jour de ce CSE

« On verra, on en reparlera *peut-être* le 23 janvier »

Pôle Emploi va renforcer les contrôles des DE sur les métiers identifiés en tension. La direction mise sur une synergie entre conseillers CRE et conseillers du réseau pour harmoniser la culture du contrôle. Elle compte ainsi mobiliser davantage le contrôle comme levier de (re)mobilisation.

Nous demandons que les consignes opérationnelles en matière d'évolution du contrôle de la recherche d'emploi fassent l'objet d'un point à l'ODJ d'un prochain CSE. Ceci permettra d'éviter des dérives locales

Contrat Engagement Jeunes : face aux nombreuses questions des collègues, **le SNU participera activement au CSE exceptionnel du 23 décembre** qui permettra de poser nos questions sur le sujet. **Jusqu'au 23/12, la direction ne peut pas vous imposer de vous positionner.**

Avenant de prorogation de l'accord TH valablement signé le 15/12.

Pour les personnes bénéficiaires de cet accord, les dispositions continueront à s'appliquer notamment en matière de télétravail après le 31/12. **Prorogation veut dire APPLICATION** Bons congés à celles et ceux qui partent. Repos bien mérité, le SNU reste à vos côtés en cette période de fêtes. Ayez le réflexe SNU <mailto:syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr>

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Ketfi – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Alabout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :

